

Fiche de réservation pour l'utilisation d'une salle communale :

✓ **Salle de l'entresol de la Mairie**
Située au 18, rue de la Plage (près de La Poste)
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS

Saint Jean de Monts

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la réservation, la gestion, la prise de contact et la facturation de la réservation d'une salle communale. Les données sont conservées pour une durée de 2 ans et sont destinées à un usage interne par le service relation aux usagers vie associative de la Ville de Saint-Jean-de-Monts. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant de préférence par voie électronique à l'adresse contact@mairie-saintjeandemonts.fr ou à défaut par voie postale : Ville de Saint-Jean-de-Monts, service informatique, 18, rue de la Plage, 85160 Saint-Jean de Monts.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour la réservation d'une salle communale aux fins de réservation, de gestion, de prise de contact et de facturation.

En cochant cette case, j'accepte la collecte d'informations :

Mme / Mr – Prénom & NOM : _____

Adresse : _____

CP – Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Si demande faite pour une association, indiquer :

➤ **Nom de l'association :** _____

➤ **Et agissant en qualité de :** _____

Date d'utilisation de la salle (jour, mois, année) : _____

En vue d'y organiser (cocher la ou les cases correspondantes) :

Une réunion ou assemblée générale

Une réunion de copropriétaires

Un vin d'honneur de mariage + prêt de verres

Autre à préciser (repas de famille, anniversaires, etc.) : _____

Si vin d'honneur, le demandeur sollicite auprès de Mr le Maire l'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire de 3^{ème} catégorie (boisson de moins de 18 degrés d'alcool).

Horaires : de ____ h ____ à ____ h ____ **Nombre de personnes :** _____

(Capacité d'accueil de 100 personnes debout, 80 personnes assises (si conférence) :

Pièces jointes à fournir : Assurance en responsabilité civile à fournir obligatoirement lors de la confirmation de la réservation de la salle.

Fait à SAINT-JEAN-DE-MONTS,

Le : ____/____/____

Signature :